

24 AU TROT

BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU
PAGES 1 À 3

L'ACTU EN BREF / QUALIFS
PAGES 4 À 6

AUJOURD'HUI AUX COURSES
PAGES 7 À 13

AUX COURSES DEMAIN
PAGES 14 À 17

1 24 LA UNE DE L'ACTU

[À PARTIR DU 1ER JUILLET]



©BrunoVandeVelde/SETF

DES PRATIQUES DE DÉFERRAGE RAISONNÉES ET RAISONNABLES

Histoire de fers

L'adoption par le Comité de la Société d'Encouragement à l'élevage du Trotteur Français (SETF) d'une nouvelle réglementation sur le déferrage, plus restrictive, ne bouscule pas fondamentalement le principe du droit au déferrage. Elle l'encadre plus qu'aujourd'hui. À partir du 1er juillet, un trotteur ne pourra plus être déferré plus de 15 fois sur douze mois glissants. Et les 2 et 3 ans ne pourront plus être plaqués. Deux décisions qui s'inscrivent dans la volonté d'éviter les possibles excès. Le déferrage à la Française entre donc dans une ère nouvelle marquée par l'attention pour "des pratiques raisonnées et raisonnables". Une philosophie qui intègre aussi en son cadre, plus clairement que par le passé, la notion de bien-être équin.

Le déferrage et sa réglementation font partie des sujets qui peuvent fâcher. Ou du moins opposer frontalement les tenants de deux lignes de conduite radicalement différentes. D'un côté, on a les opposants au déferrage. Leurs arguments vont du bien-être équin à sa conséquence sur la capacité à faire durer un compétiteur, en passant par l'équité des chances (si tous les candidats sont ferrés, ils évoluent dans le même et strict contexte concurrentiel). Plusieurs ont développé leurs convictions dans notre [édition du 15 juin](#)

[2022](#). De l'autre, il y a les partisans du déferrage. Pour eux, il est consubstantiel de la performance, la raison même des courses, et découle du libre-choix de chacun, qui dispose des mêmes droits de déferrer ou non. Là encore, plusieurs professionnels sur cette ligne nous ont détaillé leur point de vue en 2022 ([édition du 26 juillet](#)).

Le sujet est toujours là et un statu quo a fait office d'arbitre depuis plusieurs années. Les choses viennent d'évoluer, avec de nouvelles conditions plus restrictives à partir du 1er juillet. Parmi les éléments de contexte, il y en a deux qui prédominent. D'une part, la tendance permanente au plus de déferrage (voir les données plus loin). Désormais, plus de 50 % (52,2 % en 2023) des trotteurs courent déferrés plus de six fois par an. Ils n'étaient que 37,8 % dans ce cas de figure en 2019 et 43,7 % en 2021. D'autre part, la montée en puissance du bien-être équin n'accepte plus les cas "borderline". En interdisant de courir déferré(e) plus de 15 fois sur douze mois glissants, ce sont les 8 % des partants les plus exposés (une donnée de 2023) que l'on contraint à rejoindre une pratique du déferrage que l'on veut plus raisonnable.

BRUNO MUEL, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU CODE

Dans son rôle de président de la Commission du Code des Courses de la SETF, Bruno Muel a été l'un des principaux acteurs de la réforme de la réglementation sur le déferrage.

24h au Trot.- Pouvez-vous nous parler du processus qui a conduit à revoir les règles de déferrage votées lors du Comité de la SETF ce mercredi ?

Bruno Muel.- Ce sujet est en fait sur la table depuis plusieurs mois et avait été mis entre parenthèses le temps des élections car c'est un sujet qui peut être irritant et qui se devait d'être abordé dans la sérénité. Nous nous en sommes saisis en février lors des premiers travaux de la nouvelle Commission du Code dont j'ai été élu président. J'ai interrogé et consulté sur le sujet tous les présidents des Comités régionaux, sur la base des différentes données à notre disposition. La question de la révision de la réglementation du déferrage devait absolument avoir un retour et une expression du terrain. Par exemple, six Comités se sont prononcés pour l'interdiction du plaquage à 2 et 3 ans et les trois autres ont exprimé un avis contraire.

Concernant le maximum de 15 déferrages par cheval sur une année glissante, quels principes ont œuvré ?

B.M.- Nous sommes partis de la conclusion de l'étude de Jean-Marie Denoix qui montrait qu'un trotteur mettait un mois pour récupérer l'intégrité de son pied (corne notamment) après une course déferrée. Il nous a semblé qu'il était temps de prendre une décision de régulation, de dresser un cadre pour éviter les abus. On sait que 95 % des entraîneurs travaillent très bien mais on sait aussi qu'il peut y avoir des abus, forcément dommageables pour notre image et notre profession. La première proposition était de limiter à 12 déferrages sur 12 mois glissants. La Commission du Code a demandé à être plus souple. Ce qui a conduit à ne pas comptabiliser les courses sur l'herbe et à passer à 15 fois sur 12 mois glissants. Cela concerne moins de 8 % des partants. Pour nous, ces décisions s'inscrivent dans une plus grande prise en compte du bien-être animal.

Est-ce que le sujet de la baisse des partants a aussi motivé

ces nouvelles règles ?

B.M.- Pas vraiment. On ne peut citer le recours au déferrage comme facteur direct de la baisse des partants. Il y a plutôt un ensemble de facteurs qui conduisent à la baisse des partants. Et parmi eux, le recours excessif au déferrage peut conduire à avoir des chevaux qui courent moins souvent s'ils ont perdu en souplesse par exemple. On est quand même ici dans le cadre d'une relation indirecte et multifactorielle. Il faut aussi rappeler que les chevaux peuvent réagir très différemment au déferrage. Quant à l'interdiction du plaquage à 2 et 3 ans, il me semble logique. Il a été prouvé que le plaquage (je ne parle pas ici de la résine), avec ses clous, pouvait abîmer les parois des pieds et impacter à terme le physique des jeunes trotteurs.

Pourquoi avoir opté pour une interdiction complète et non pour une limitation du nombre de recours au plaquage par exemple ?

B.M.- Dans nos consultations, notamment dans les Comités régionaux, beaucoup de professionnels nous ont répondu qu'ils plaquaient parce que le "voisin" plaquait. Ils le faisaient donc pour rester concurrentiels. En interdisant le plaquage, on replace tout le monde à égalité en quelque sorte.

Quel premier bilan après trois mois à la tête de la Commission du Code des courses ?

B.M.- Je suis vraiment content de l'implication de tous les membres de la Commission du Code. Chacun est force de proposition, a envie de travailler et les débats sont riches et sains. Cela fait bien avancer les choses. Le travail dans notre commission représente un important investissement personnel de temps pour chacun de ses membres. Des questions importantes pour le futur vont être à notre ordre du jour prochainement comme celle concernant le poids des jockeys. Ce sera aussi un sujet majeur pour l'avenir des jeunes dans nos métiers. Nous allons débattre en sérénité et prendre du temps sur ce type de problématique.



PROVINCE COURSES
L'HEBDO DES QUALIFS ET DU TROT



À LA UNE

LA SEMAINE AUX QUALIFICATIONS
**LES 2 ANS
SE RÉVÈLENT**

"Encadrer les pratiques de déferrage pour rester dans des pratiques raisonnées et raisonnables"

Arnaud Duluard est responsable du Département Élevage, Bien-être & Santé animale - Vétérinaire conseil de la SETF

"L'étude de référence réalisée il y a quelques années avec le professeur Jean-Marie Denoix (CIRALE) sur l'impact du déferrage sur le confort du pied du trotteur concluait que, si on n'abuse pas et que l'on est dans des pratiques raisonnées et raisonnables, on ne porte pas atteinte au bien-être animal. Parallèlement, depuis 2015, nous avons suivi l'évolution des pratiques de déferrage dans les courses au trot en France. Ce qu'on constate, c'est que le recours au déferrage est de plus en plus important. On a une tendance qui s'installe et qui nous dit qu'il faut que l'on soit prudent et que l'on cadre cette pratique. Les cas des partants déferrés 15 fois et plus sur une année glissante concernent 7 à 8 % de la population. La mesure prise vise bien à préserver les bonnes pratiques. On sait que la grande majorité des professionnels travaillent bien et ne déferrent pas excessivement. Mais, pour préserver les risques, mettre ce cadre permet de devancer les excès. C'est aussi un signe fort de prise en considération du bien-être animal. Pour résumer, on encadre mieux les pratiques de déferrage pour rester dans des pratiques raisonnées et raisonnables."

meilleur nombre et il fallait en arrêter un."

Est-ce vraiment contraignant ?

"En toute franchise, pour la grande majorité des entraîneurs, je pense que cela n'engendre aucune contrainte particulière. Cela symbolise plus qu'autre chose notre volonté d'encadrer la pratique. L'option de contraindre une rythmique, comme une fois par mois par exemple, aurait pu engendrer des effets collatéraux sur le plaquage."

C'est-à-dire ?

"Plaquer n'est pas sans conséquence et l'usage des clous à tête plate peut abîmer les parois des pieds. C'est pourquoi la décision pour les jeunes chevaux est très bonne et va également dans le bon sens."

L'AVIS DE JEAN-MICHEL BAUDOIN

Professionnel adepte du déferrage (lire notre [édition du 26 juillet 2022](#)), Jean-Michel Baudouin nous livre sa réaction sur les nouvelles règles de déferrage.

24h au trot.- Sur le volet qui limite à 15 courses sur 12 mois la présentation d'un même cheval déferré, votre avis ?

Jean-Michel Baudouin.- Je trouve que c'est déjà très bien. 15 fois dans une année sans compter les courses sur l'herbe, c'est énorme. **GASPAR D'ANGIS** a couru 15 fois l'an dernier dont 14 fois déferré. C'était beaucoup. Cette limite peut impacter certains entraîneurs mais une telle décision impactera toujours certains. Je trouve pour ma part que c'est une très bonne décision si le bien-être animal y gagne aussi.

Concernant l'interdiction du plaquage à 2 et 3 ans ?

Cela me semble moins simple. Un cheval comme **LUCKY SIBEY** est plus malheureux ferré que plaqué. Où est la protection animale dans ce cas pour un cheval heureux d'être plaqué ? Mais on est là dans un cas sans doute particulier et il ne faut pas en faire une généralité. Je respecte cette décision mais il ne faudrait pas non plus qu'elle ouvre la porte à de nouveaux produits (développés par les marchands de fers) qui seraient pires que les plaques. Il ne faudrait pas que la solution retenue soit pire que ce qu'elle prétend protéger. ■

LA RÉACTION DE STÉPHANE MEUNIER, PRÉSIDENT DU SEDJ

"Membre de la Commission du Code, j'ai été amené à travailler sur le dossier et au nom du SEDJ, je peux dire que nous sommes en complète adéquation avec cette proposition. L'idée est d'encadrer les potentiels abus et après multiples discussions, nous avons acté le principe de cette limitation."

24h au trot : Comment en êtes-vous arrivé au chiffre de 15 déferrages maximum par an ?

"Le débat s'est prolongé et on a fini par trouver un consensus autour de 15 en se basant sur l'exemple d'un entraîneur courant toutes les étapes du GNT et la Finale : comment choisir vis-à-vis du public telle ou telle étape pour ne pas déferre ? Il était de toutes façons difficile de trouver le

Distribution des partants en fonction du nombre de fois où ils sont déferrés dans l'année © 24h

Chevaux déferrés en fonction du nombre de fois (/an)	2015		2019		2021		2023	
Deferrés 0	2 747	22,92%	2 009	15,92%	1 443	12,59%	1 038	9,33%
Deferrés 1 et 6	5 964	49,77%	5 838	46,27%	5 008	43,69%	4 280	38,46%
Déferrés +6 et 10	1 867	15,58%	2 386	18,91%	2 371	20,69%	2 671	24,00%
Déferrés +10 et 12	563	4,70%	916	7,26%	942	8,22%	1 088	9,78%
Déferrés +12 et 15	525	4,38%	868	6,88%	956	8,34%	1 197	10,76%
Déferrés +15 et 24	311	2,60%	584	4,63%	726	6,33%	836	7,51%
Déferrés +24	7	0,06%	16	0,13%	16	0,14%	18	0,16%
Cumul	11 984		12 617		11 462		11 128	



**AUTOUR D'UN CHEVAL DE COURSE,
IL Y A TOUTE UNE ÉQUIPE**

L'AFASEC CHANGE D'ALLURE

Lancé depuis plusieurs mois dans une "transformation profonde" pour reprendre les termes de son Directeur Général Guillaume Herrnberger, l'Afasec change aussi son identité visuelle. À partir de ce jeudi 16 mai, l'organisation et emploi de la filière courses arbore un logo où le cheval trouve sa place dans un blason symbolisant l'environnement d'une filière déterminée et une étoile pour l'excellence. Le logo s'accompagne également d'un nouveau sous-titre : "Autour d'un cheval, il y a toute une équipe." La forme nous amène donc au fond et cette nouvelle identité visuelle veut montrer combien "l'Afasec se renouvelle, élargit son champ d'action et fédère autour d'une marque" a expliqué lors d'une conférence de présentation ce jeudi matin Charlotte Camps, Directrice de la communication et du marketing de l'Afasec.

Pour symboliser encore plus ladite transformation, l'Afasec se déclinera à présent selon quatre entités suivant ses quatre missions principales :

- ◆ Recrutement
- ◆ Conseil
- ◆ Services
- ◆ Académie

Cette nouvelle structure vise à faire en sorte que l'Afasec "ne soit pas résumé à un seul collège/lycée des courses comme c'est encore le cas par certains" a précisé encore Guillaume Herrnberger. En introduction, les grands enjeux de l'Afasec ont été rappelés via quelques phrases et chiffres-clés dont on vous propose un florilège pour vous résumer l'état d'esprit de l'état major de l'Afasec :

- "le salarié est l'or bleu de la filière"
- "un salarié représente, toutes choses égales par ailleurs, 160.000€ d'activité pour la filière"
- "1 salarié sur 4 quittera le métier des courses d'ici la fin de l'année, nous devons enrayer ce turnover"
- "avec 700 élèves dans nos écoles en 2023 et 150 emplois pourvus, nous avons atteint nos objectifs"

LE TROPHÉE VERT DU TOUQUET DÉLOCALISÉ À ARRAS

La cohabitation sports équestres - courses sur l'hippodrome du Touquet tourne en faveur des premiers.

"En raison de problèmes techniques liés à l'organisation d'épreuves de sport complet, l'hippodrome du Touquet ne sera pas en mesure d'accueillir la réunion du dimanche 9 juin comportant une étape du Trophée Vert" a-t-on pu lire ce jeudi sur le réseau infonet. Comprenez que la Municipalité du Touquet, propriétaire des lieux, donne priorité à un concours qui est programmé le week-end précédent. La Fédération a trouvé une solution en déplaçant le rendez-vous sur l'hippodrome d'Arras avec les distances et les limitations de partants adaptés à cet hippodrome.

Par ailleurs, les récentes annulations ont débouché sur les reprogrammations suivantes :

NORT/ERDRE - SAMEDI 8 JUIN
DOZULE - DIMANCHE 16 JUIN
MONPAZIER - SAMEDI 29 JUIN

45 ENGAGÉS DANS LE GNT AU CROISÉ- LAROUCHE

Un total de 45 noms figure ce jeudi sur la liste des engagés de la 5ème étape du Grand National du Trot, programmée mercredi 22 mai au Croisé-Laroche. L'actuel leader du circuit, **HORCHESTRO** (Sam Bourbon), absent du précédent rendez-vous à Cordemais, apparaît sur cette liste. Mais le fait notable est la souscription par Jean-Paul Marmion d'un engagement pour **INO DU LUPIN** (Scipion du Goutier). Son représentant bénéficierait dans cette étape de conditions de participation idéales, non loin du plafond de gains du deuxième échelon de départ.



©Aprh

Ino du Lupin



CONTRÔLE DES MÉDICATIONS

La Société du Trotteur Français (SETF) vient de publier son rapport mensuel, pour le mois d'avril, concernant le bilan du contrôle des médicaments. En voici le détail.

Au cours du mois d'avril 2024, un total de 1.335 prélèvements ont été effectués et les contrôles suivants ont été réalisés :

- 1.107 chevaux ont été prélevés à l'issue de leur participation à une course.
- 25 chevaux ont été prélevés à leur arrivée sur l'hippodrome, avant leur participation à une épreuve. Ces opérations spécifiques de prélèvements ont été organisées sur les hippodromes suivants : La Capelle le 7 avril, Lyon la Soie le 10 avril, Vincennes le 13 avril, Enghien le 20 avril et Laval le 25 avril. Lors de chacune de ces opérations, 3 chevaux ont été prélevés. Une opération spécifique de plus grande ampleur a été organisée le 24 avril à Cordemais au cours de laquelle 10 chevaux ont été prélevés.
- 4 opérations spécifiques de prélèvements pour la recherche de bicarbonate ont été organisées sur les hippodromes de Vincennes le 2 avril, d'Angers le 11 avril, de Reims le 17 avril et de Caen le 22 avril. Lors de ces opérations 60 chevaux ont été prélevés. Tous les résultats se sont révélés négatifs.
- 81 chevaux ont été prélevés lors d'épreuves de qualification.
- 51 chevaux ont été prélevés lors de contrôles à l'entraînement dans 15 établissements différents.
- 2 prélèvements ont été effectués dans le cadre des contrôles réalisés sur les chevaux sortis provisoirement de l'entraînement.
- 10 prélèvements ont été effectués dans le cadre du Suivi Longitudinal.

Au 7 mai 2024, parmi ces 1.335 prélèvements effectués en avril, aucune substance prohibée n'a été mise en évidence.

DISPARITION DE CLAUDINE MORAZIN

Nous avons appris avec tristesse le décès survenu le mardi 14 mai de Claudine Morazin à l'âge de 87 ans, éleveuse et propriétaire de l'Écurie du Coglais. Fille de Jean Rivière, elle a poursuivi l'élevage de trotteurs initié par celui-ci avec son mari Raymond. Ce label manchois a connu beaucoup de succès, à l'image par exemple de **QUOGLAISE** (Jet du Vivier), multiple gagnante à Vincennes où elle participa au Prix d'Amérique en 1992 avec son entraîneur Philippe Legavre, **FINISH DU COGLAIS** (Nicos du Vivier), **ROSEAU DU COGLAIS** (Beauséjour II), **AZALEE DU COGLAIS** (Quito de Talonay), **KISS ME DU COGLAIS** (Dream With Me) ou encore **LAND DU COGLAIS** (And Arifant) pour ne citer que ceux-là. L'élevage familial s'est distingué ces dernières semaines avec **IMPERIAL COGLAIS** (*Réal du Lou*), lequel a gagné ce jeudi à Meslay-du-Maine offrant le plus bel hommage qui soit à son éleveuse.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 mai 2024, à 14h30, en l'église de Notre-Dame des Dunes de Jullouville (50).

La rédaction de Province Courses/24Heures au Trot présente ses sincères condoléances à son époux, Raymond, à ses enfants, Anne, Erick et Marie-Aude, à ses petits-enfants, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et à ses amis.

À RETROUVER CETTE SEMAINE DANS VOTRE HEBDO



Histoire de Champion(s)

KELLY DE BANVILLE & Yoland FOURNIER

"Il n'y a que le trot qui puisse permettre des aventures comme celle-là."



©APRH

FEURS // JEUDI 16 MAI

16 candidats (sur 26 présentés) se sont qualifiés ce jeudi à Feurs. Parmi eux, dix 2 ans (sur treize en piste) ont répondu avec succès aux obligations chronométriques. Anthony Tintillier a qualifié trois pensionnaires chez les "M", faisant mieux que Lilian Durantet et Arnaud Rozzoni qui ont eu chacun deux 2 ans reçus.

C'est une pouliche qui a signé le meilleur temps chez les plus jeunes. **MERCEDES DU LOISIR** ([Coup de Poker](#)) a fait afficher la réduction kilométrique d'1'18"6. Il s'agit d'une nièce de **DIOCLES** (Fortuna Fant), titulaire de plus de 175.000 € de gains.

Premier qualifié de Gamin des Perdrix

Représenté par sa première production avec les "M", **GAMIN DES PERDRIX** ([Booster Winner](#)) a vu **MARIUS DE FEUGERES** boucler son parcours dans la réduction kilométrique d'1'20"2, devenant du même coup son premier rejeton qualifié.

LORD JULRY (M) 1'18"5

BOLD EAGLE - VESTA D'OCCAGNES, par JAG DE BELLOUET

Entraîneur : J. P. Gauvin - Propriétaire : Ec. Julry - Eleveur : Ec. J. P. Gauvin

MERCEDES DU LOISIR (F) 1'18"6

COUP DROIT - UVANA, par CLASSIC RODNEY

Entraîneur : A. Rozzoni - Propriétaire : Ec. J. e. A. Rozzoni - Eleveur : J. Martin

LASCAR DE YOR (H) 1'18"9

CANADIEN D'AM - UNA LISA DE CROUAY, par JET FORTUNA

Entraîneur : J. M. Gaudin - Propriétaire : Ch. Bernier - Eleveur : C. Michon

MIDORIYA DU BOURG (M) 1'19"

REAL DE LOU - AZZURRA DE LOU, par KOREAN

Entraîneur : L. Durantet - Propriétaire : F. Durantet - Eleveur : F. Brion

LILY JAC (F) 1'19"1

UNICLOVE - ARIANE MARCEAUX, par JAG DE BELLOUET

Entraîneur : M. Gauvin - Propriétaire : Ec. M. Gauvin - Eleveur : J. Farge

LEA D'EP (F) 1'19"2

CAPTAIN CRAZY - GANESHA DE NAPPES, par SAM BOURBON

Entraîneur : B. Ruet - Propriétaire : G. Marniquet - Eleveur : G. Bougeard

MISAKI D'OURVILLE (F) 1'19"4

BOOSTER WINNER - GABY D'OURVILLE, par TEXAS CHARM

Entraîneur : F. Bonnefoy - Propriétaire : Ec. du Vieux Chene - Eleveur : S.C.E.A Hautemaniere

LAURENE (F) 1'19"5

DOLLAR MACKER - DIODE FRAZEENNE, par PACHA DU PONT

Entraîneur : Th. Issautier - Propriétaire : Ph. M. Chazottier - Eleveur : Th. Issautier

MELIA DE MONGOCHY (F) 1'19"5

ALTO DE VIETTE - HESTE DE BUSSET, par VERY NICE MARCEAUX

Entraîneur : G. Tournon - Propriétaire : D. Drouilly - Eleveur : D. Drouilly

MANITOBA (M) 1'19"6

FALCAO DE LAURMA - EBORA, par REPEAT LOVE

Entraîneur : A. Tintillier - Propriétaire : A. Tintillier - Eleveur : Ph. Beauchene

LARABELLO STAM (H) 1'20"

VALKO JENILAT - PLANETE RAPIDE, par VIVIER DE MONTFORT

Entraîneur : F. Nakache - Propriétaire : F. Nakache - Eleveur : A. Provost

MYSTIC MAN (M) 1'20"1

EXPRESS JET - DIVINE LADY, par REDLIGHT JET

Entraîneur : A. Rozzoni - Propriétaire : J. Jeuffe - Eleveur : Ec. Jousse

MARIUS DE FEUGERES (M) 1'20"2

GAMIN DES PERDRIX - FANNY DE FEUGERES, par TORNADO BELLO

Entraîneur : A. Tintillier - Propriétaire : G. Russo - Eleveur : P. Raulline

MARLEY D'ERI (M) 1'20"7

ATLAS DE JOUDES - VOLTE DU VIVIER, par HALIMEDE

Entraîneur : L. Durantet - Propriétaire : L. Durantet - Eleveur : R. Daguet

MESTA ATALANTE (F) 1'20"8

CLIF DU POMMEREUX - AMNESTY, par JOKER DE ROZOY

Entraîneur : A. Tintillier - Propriétaire : G. Russo - Eleveur : E.A.R.L. Hs. d'Atalante

MACHTWO DU MORTIER (H) 1'21"

AL CAPONE JET - AUTHENTICA, par PINE CHIP WOOD

Entraîneur : G. Alaine - Propriétaire : G. Alaine - Eleveur : R. Delalande

BIENVENUE

le Haras du Rouezo nous informe
de la naissance de Or Love du Rouezo
par Heaven's Pride & Ua Uka du Rouezo





Jean-Luc Dersoir

LEGACY JIEL CONFIRME L'ESTIME DE JEAN-LUC DERSOIR

Pour sa quatrième sortie publique, **LEGACY JIEL** ([Face Time Bourbon](#)) décroche une première victoire que son entraîneur Jean-Luc Dersoir avait envisagé même plus tôt qu'aujourd'hui : "On n'était pas passé loin au Croisé-Laroche alors je suis content de le voir gagner. Je l'estime. Il est issu d'une bonne famille et je pense qu'il devrait encore s'améliorer." **Legacy Jiel** est le quatrième produit de la toute bonne **Trinity Jiel** (Goetmals Wood), 340 350 € de gains, et représentante d'une très riche lignée de la matrone **Playa**. Une famille dont est issu aussi le crack-maison : **Hokkaido Jiel** ([Brillantissime](#)).

FACE TIME BOURBON 1'09"1	READY CASH 1'10"3	INDY DE VIVE 1'11"9
	VITA BOURBON 1'12"7	KIDEA 1'18"2
LEGACY JIEL	GOETMALS WOOD 1'11"9	LOVE YOU 1'10"2
	FLAYA DE JIEL	KAMERA BOURBON 1'13"7
TRINITY JIEL 1'13"5		AND ARIFANT 1'16"5
		TAHITIENNE
		OURASI 1'12"7
		PLAYA

3^e | PRIX DE GOBERNADOR

Att - 2800 m - Course F - 17 000 €



LEGACY JIEL 1'18"8

[Face Time Bourbon](#) x [Trinity Jiel](#) (Goetmals Wood)
Driver : F. Ouvrie - Entraîneur : J. L. Dersoir
Propriétaire : Ec. Luck - Eleveur : Ec. Luck





Face Time Bourbon

Classique

Nouveaux Étalons 2024 :
Horace du Goutier, Instrumentaliste,
It's A Dollarmaker, Juninho Dry

02 33 24 52 00
contact@harasdelameslerie.fr

2^e **Lovely Gazelle 1'19"1** [Rolling d'Heripre](#) x [Naomi de Mai](#)
Driver : Ph. Masschaele - Entraîneur : D. Moes

3^e **Lucky Boy Vertrac 1'19"2** [Alto de Viette](#) x [Alone Merite](#)
Driver : N. D'haenens - Entraîneur : P. Tamsin

4^e : Lutetia des Monges - 5^e : Leo Jiel - 6^e : Le Duc d'Arcy - 7^e : Like de Tillard



Kaporal du Houssel après son succès du jour

KAPORAL DU HOUSSEL EN FORCE

Quand un caporal joue au chef, on n'est pas forcément dans un film d'action. On peut être à Strasbourg dans une épreuve pour 4 ans peu connus. En imprimant un rythme soutenu, **KAPORAL DU HOUSSEL** ([Déroit Castelet](#)), l'un des trois concurrents à partir au premier échelon, n'a jamais été approché, y compris dans la ligne droite d'arrivée. Le vainqueur se voit créditer de la réduction kilométrique d'1'16"5, un chrono qui justifie la tâche compliquée qui s'offrait aux candidats du second échelon. "Il est très dur mais très délicat, notamment au départ", commente Reinier FEELDERS. "Aujourd'hui il était dans un bon jour. Il n'est jamais fatigué. Il est surtout délicat dans sa tête mais, s'il prend les choses du bon côté, c'est un bon cheval. Je le préfère corde à droite."

Reinier Feelders entraîne 23 chevaux aux Pays-Bas dont **HEMMA DE BRIKVIL** ([Tornado Bello](#)), qui reste sur deux victoires consécutives à Vincennes dont la dernière en date du 10 mai.

4^e | PRIX DE RIQUEWIHR

Att - 2800 m - Course F - 17 000 €



KAPORAL DU HOUSSEL 1'16"5

[Déroit Castelets](#) x [Amande du Houssel](#) (Gazouillis)
Driver : R. Feelders - Entraîneur : R. Feelders
Propriétaire : P. Sieburg - Eleveur : C. Rambure



2^e **Kronos Jiel 1'16"3** [Rombaldi](#) x [Andromede Jiel](#)
Driver : F. Ouvrie - Entraîneur : J. L. Dersoir

3^e **Kodex 1'16"5** [Very Well Jet](#) x [Bring It Again](#)
Driver : J. Ch. Piton - Entraîneur : D. Brouwer

4^e : Kaki de Val - 5^e : Kala Di Volpe - 6^e : Kenavo Favori - 7^e : Kaysa de Thiezac

1^{ère} | PRIX DE CRONENBOURG

Att - 2800 m - Course G - 6 000 €

**HELENA DU MOUCHEL 1'18"6**

Un Amour d'Haufor x Olga du Mouchel (Viking's Way)
 Driver : S. Laboutique - Entraîneur : B. Schwartz
 Propriétaire : B. Schwartz - Eleveur : D. A. Martinet

**5^e | PRIX FAN IDOLE**

Att - 2800 m - Course F - 19 500 €

**J'AIME HEUVELLAND 1'18"**

Uriel Speed x Amazonie du Fer (Quatre Juillet)
 Driver : F. Desmigneux - Entraîneur : B. J. Crebas
 Propriétaire : St. Payday - Eleveur : J. P. Huls

**2^e****Havane de Coudde 1'18"6** Quel Amour Dudel x Chipie de Coudde

Driver : D. Mahieu - Entraîneur : J. Corbanie

3^e**Hashtag du Lion 1'18"6** Infant du Bossis x Pauline du Lion

Driver : F. Wasselin - Entraîneur : A. M. Soudain

4^e : Goodmoko - 5^e : Heaven d'Ecajeul - 6^e : Gold And Green - 7^e : Hello du Moulin**2^e****Jessamina 1'18"** Doberman x Une Vie En Rose

Driver : M. Verva - Entraîneur : M. Verva

3^e**Jalba du Chapt 1'18"8** Nice Love x Elite du Carbonel

Driver : J. Van Den Putte Jr. - Entraîneur : C. Thijs

4^e : Java Mip - 5^e : Jessy d'Arcy - 6^e : Jongleuse Alto - 7^e : June d'Atout**J'aime Heuveland double la mise**

Récente lauréate sur l'herbe de Chalons-en-Champagne, **J'Aime Heuveland** (Uriel Speed) s'impose cette fois sur la piste de Strasbourg montrant à cette occasion qu'elle pouvait s'adapter à toutes les surfaces et tous les types de tracés.

Héléna du Mouchel nourrit le suspense

Venue en tête avant la marque du premier kilomètre, **Héléna du Mouchel** (Un Amour d'Haufor) semblait largement dominer les débats ensuite, y compris dans la ligne d'arrivée, jusqu'à ce qu'elle se reprenne à la fin et ne gagne finalement que de peu. Elle remporte un deuxième succès chez les amateurs en l'espace de huit jours.

2^e | PRIX UNE DE MAI

Att - 2800 m - Course E - 20 000 €

**JANARDAL CLUB 1'15"7**

Ti Punch River x Twistess Club (Hulk des Champs)
 Driver : G. Desprez - Entraîneur : P. Desprez
 Propriétaire : P. Desprez - Eleveur : P. Desprez

**2^e****Judira de Houelle 1'17"1** Vigove x Vaena Fun

Driver : M. J. Barcelo Bisquerra - Entraîneur : F. Leblanc

3^e**Inkerman de Play 1'17"1** Orlando Vici x Paradise Island

Driver : R. Levillain - Entraîneur : J. Vanmeerbeck

4^e : Infinie du Soleil - 5^e : Ines des Champs - 6^e : I Love Rock - 7^e : Illico Dupuitvert**Janardal Club en balade**

Grandissime favori de cette course réservée aux apprentis, **Janardal Club** (Ti Punch River) se montre très supérieur à ses rivaux du jour pour remporter une troisième course en 2024, associé à Guillaume Desprez.

6^e | PRIX DE BELFORT

Att - 2800 m - Course F - 19 500 €

**JUNO DAY 1'16"8**

Igor de Loumade x Nympe de Mykonos (Gaba)
 Driver : F. Desmigneux - Entraîneur : B. J. Crebas
 Propriétaire : St. Payday - Eleveur : C. Mauny

**2^e****Jackary d'Ocque 1'17"6** Hulk des Champs x Kairosine

Driver : J. Ch. Piton - Entraîneur : A. M. Soudain

3^e**Jerome Picoulerie 1'17"** Viking de Val x Venitia du Mans

Driver : F. Rochette - Entraîneur : B. Barbier

4^e : Jay Zee Sautreuil - 5^e : Jaguar de Ziette - 6^e : Jet Boy de Viette - 7^e : Juppiteris**Rentrée gagnante de Juno Day**

Absent depuis le mois d'août 2023, **Juno Day** (Igor de Loumade) s'impose d'entrée de jeu, offrant ainsi un doublé au tandem Bas Cresbas/Florian Desmigneux au cours de cette réunion.

7^e | PRIX DU PRINTEMPS 

Att - 2800 m - Course F - 24 000 €

IMAKER 1'15"6

Django Riff x Belgian Beauty (Coktail Jet)

Driver : J. Van Den Putte Jr. - Entraîneur : J. Van Den Putte Jr.

Propriétaire : Union Stable - Eleveur : NV Hicewa

2^e **Hard Rock Haufor 1'15"8** Roc Meslois x Ukraine Haufor

Driver : D. Lefevre - Entraîneur : J-M Chaineux

3^e **Hugolino 1'15"8** Quaker Jet x Odrema

Driver : N. D'haenens - Entraîneur : P. Tamsin

4^e : Hot Shot - 5^e : Grizman - 6^e : Hurricane Run - 7^e : Galeo du Tordoir**Imaker, le dernier assaillant**

Dans une course menée bon train par **Hard Rock Haufor** (Roc Meslois), **Imaker** (Django Riff) et Jules Van Den Putte Jr, son entraîneur/driver, surgissent à mi-ligne droite d'arrivée pour dominer les débats avec aisance. Ils doublent la mise après leur victoire acquise à Saint-Aubin-lès-Elbeuf le 5 mai.

8^e | PRIX DU MUGUET 

Att - 2800 m - Course D - 32 000 €

BAYARD (GER) 1'15"7

Ready Cash x ()

Driver : R. Bot - Entraîneur : W. Nimczyk

Propriétaire : St. Germania - Eleveur : Fonds de Courses

2^e **Forever Jiel 1'15"1** Redeo Josselyn x Roxane Jiel

Driver : G. Gelormini - Entraîneur : J. L. Dersoir

3^e **Graal du Chene 1'15"9** Un Charme Fou x Imperiale du Chene

Driver : J. R. Declercq - Entraîneur : J. R. Declercq

4^e : Feldspath Thepol - 5^e : Forestrello - 6^e : Last Winner (bel) - 7^e : Gangster d'Urfist**Bayard fait à sa guise**

Après avoir animé l'épreuve à sa guise, **Bayard** (Ready Cash) accélère une première fois en entrant dans le dernier tournant puis une seconde fois à la sortie de la même courbe. Il n'est jamais inquiet pour signer son premier succès sur notre sol lors de sa 7^e tentative. Le driver Robbin Bot enregistre une deuxième victoire en 2024 dans l'Hexagone en seulement trois participations.

AU PRINTEMPS**SUIVEZ LE EN RÉGIONS****CHAQUE SEMAINE****RETROUVEZ SES 2 RUBRIQUES****DANS
PROVINCE COURSES L'HEBDO**

- DÉBRIEF DE LA SEMAINE
- BRIEF DU WEEK-END

**NOTRE CONSULTANT
PAUL PLOQUIN****WWW.PROVINCE-COURSES.FR**



L'Amour d'Etang

L'AMOUR D'ETANG SÉDUIT

Etoilé par Province Courses l'Hebdo lors de sa qualification, sur cette piste de Meslay-du-Maine, le 26 octobre 2023, **L'AMOUR D'ETANG** (*Un Amour d'Haufor*) s'impose d'entrée de jeu alors qu'il est le seul inédit au départ du Prix Courtois. Il le fait avec brio aux dépens de **LOUSTIC DU PETOI** (Otello Pierji), titulaire de trois sorties. Le mentor du vainqueur, Christian BIGEON, s'est exprimé sur Equidia Racing : "Il débutait et il fallait lui donner une bonne course pour apprendre, ce que son driver (Damien BONNE) a fait. Il gagne bien : dès que son driver a avancé les mains, il est reparti. C'est un poulain qui a un bon tempérament, est gentil et se montre cheval de course."

Pilote du gagnant, Damien Bonne a aussi partagé ses impressions : "Il est estimé par son entraîneur et tout s'est bien mis pendant la course. Il confirme qu'il trotte. Le but était de le faire finir. Ce qui m'a plu pour ces débuts, c'est qu'il a pointé les oreilles à mi-ligne d'arrivée. Il va faire un bon cheval."

L'Amour d'Etang est le premier produit d'**ELENE D'ETANG** (Chaillot), une propre-sœur du champion **TIÉGO D'ETANG**. Comme ce dernier, il fait briller la casaque de Francis Lucien ADAM qui est également leur éleveur.

1^{ère} | PRIX COURTOIS

Att - 2875 m - Course F - 17 500 €



L'AMOUR D'ETANG 1'16"5

Un Amour d'Haufor x Elene d'Etang (Chaillot)
Driver : D. Bonne - Entraîneur : Ch. Bigeon
Propriétaire : F. L. Adam - Eleveur : F. L. Adam



2^e **Loustic du Perre 1'16"6** Otello Pierji x Scuderia Sport
Driver : M. Abrivard - Entraîneur : C. Pilfert

3^e **Lasko des Brousses 1'17"** *Quaker Jet* x Osaka des Brousses
Driver : C. Delbecq - Entraîneur : J. Robert



King du Vivier en démonstration

KING DU VIVIER SE RÉVÈLE PLEINEMENT

Doublement étoilé dans les colonnes de Province Course l'Hebdo lors de sa qualification le 30 mars 2023 (en 1'15"8 à Caen), **KING DU VIVIER** (*Fabulous Wood*) n'avait été vu en piste qu'à trois reprises en 2023, avec pour bilan une disqualification et deux succès dans le Sud-Ouest de la France. Il venait de faire une course de rentrée correcte le 1er mai (4ème à Elbeuf) après quasiment un an d'absence. Cette fois, le pensionnaire de Thierry Duvaldestin, longtemps positionné en attentiste, n'a fait qu'une bouchée de ses rivaux. Le style est ébouriffant et le 4 ans surprend même son pilote Clément Duvaldestin, qui déclare lors de son debrief au micro d'Equidia Racing après l'épreuve : "La course a roulé pendant le premier kilomètre puis a été bloquée. J'ai bien voyagé puis suis venu gentiment. J'avais beaucoup de gaz dans le dernier tournant. Il me surprend aujourd'hui car il gagne très bien, sans toucher aux artifices. C'est un cheval qui tire beaucoup avant la course et lors de la récupération. Il était déferré des postérieurs pour la première fois mais avec beaucoup de poids devant. Je pense que l'on va pouvoir l'alléger progressivement s'il le veut bien."

C'est un 83ème succès en 2024 pour l'entraînement de Thierry Duvaldestin, solide leader du classement des entraîneurs.

6^e | PRIX SEPAL

Att - 2600 m - Course E - 20 000 €



KING DU VIVIER 1'13"9

Fabulous Wood x Numiva du Vivier (Hand du Vivier)
Driver : C. Duvaldestin - Entraîneur : Th. Duvaldestin
Propriétaire : Ph. Beauvisage - Eleveur : Ec. J. Y. Lecuyer



2^e **Kronos Zen 1'14"4** *Feeling Cash* x Europa
Driver : Ch. Dreux - Entraîneur : Ch. Dreux

3^e **Kingpin 1'14"8** *Face Time Bourbon* x Cabades
Driver : T. Ouvrie - Entraîneur : J-M Bazire

4^e : Keep Your Love - 5^e : Korso Snob - 6^e : Kayak - 7^e : Kolmi des Epines

2^e | PRIX DE LA FETE DE LA CHASSE MESLAY 

Att - 2600 m - Course E - 25 000 €

**HEXCELLENTE 1'14"2****Quaker Jet** x Samusette (Gazouillis)
Driver : L. Piton - Entraîneur : A. Ledoyen
Propriétaire : J. Paillard - Eleveur : Y. Ledoyen2^e **Hestia Gede 1'14"3** Rancho Gede x Aubade Gede

Driver : P. Beasse - Entraîneur : M. Sassier

3^e **In Love de Jiel 1'14"4** Al Capone Jet x Sweet Love Jiel

Driver : D. Renaudin - Entraîneur : J. L. Dersoir

4^e : Histoire du Lupin - 5^e : Gentlemen Golfleur - 6^e : Impact Player - 7^e : Hibiscus de Latom

Hexcellente finit à la vitesse du vent Longtemps pointée dans le dernier tiers du peloton, **Hexcellente** (**Quaker Jet**) termine en trombe en dehors pour mettre tout le monde d'accord sous la poigne de Louis Piton qui signe le 28ème succès de sa carrière, le 7ème cette année.

3^e | PRIX DES COLOMBES 

Att - 2875 m - Course E - 23 000 €

**JABIRU BOY 1'14"7****Severino** x Along Girl (Gazouillis)
Driver : E. Raffin - Entraîneur : Y. Dreux
Propriétaire : Y. Dreux - Eleveur : Y. Dreux


SEVERINO

HARAS D'HAUFOR
06 28 03 00 47

2^e **Jack Surprise 1'14"1** Prodigious x Une Belle Surprise

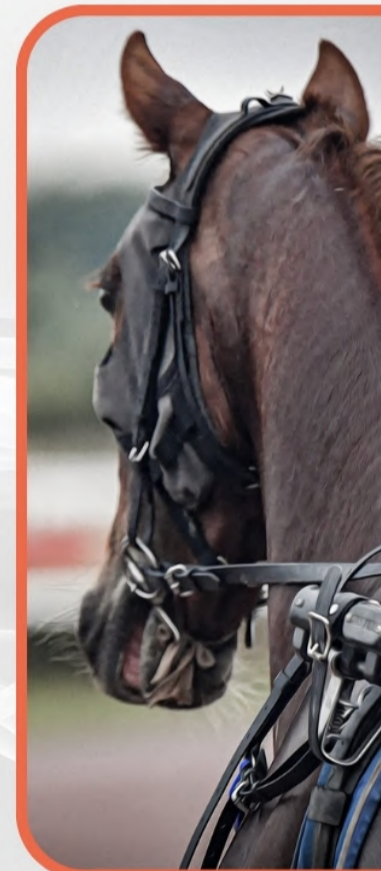
Driver : H. Monthule - Entraîneur : S. Guarato

3^e **Jupiter du Corta 1'14"2** Charly du Noyer x Duchesse duCorta
Driver : B. Rochard - Entraîneur : W. Bigeon4^e : Jad de Calix - 5^e : J'Adore Celeste - 6^e : Juste Choix - 7^e : Joueur Turgot

Jabiru Boy rattrape le temps perdu Après un bon début de carrière, **Jabiru Boy** (**Severino**) a été écarté des pistes pendant presque un an et demi. Après une course de rentrée à Maure-de-Bretagne, le pensionnaire d'Yves Dreux renoue avec la victoire, associé à Eric Raffin. Il totalise 3 victoires en 6 sorties et ne devrait pas avoir de mal à continuer de faire parler de lui.

**LES QUALIFS**

EN EXCLUSIVITÉ

C'EST CHEZ NOUSCAEN, LAVAL
LE MANS
MESLAY-DU-MAINE LE CARRÉ VIP
&
TOUS LES RÉSULTATS REPLAY
DISPO LE JOUR-J
EN ILLIMITÉ EN PREMIÈRE LIGNE POUR DÉCOUVRIR
LES VEDETTES DE DEMAIN

4^e | PRIX DES BENEVOLES

M - 2875 m - Course F - 26 000 €

IMPERIAL COGLAIS 1'12"7



Acheté aux ventes Arqana Trot 21 000 €

Real de Lou x Une Coglaise (Goetmals Wood)

Jockey : A. Collette - Entraîneur : N. Jaulneau

Propriétaire : Ec. des Contrelles - Eleveur : C. Morazin

Félicitations à tout l'entourage !
INSCRIPTIONS EN COURSVENTE D'ÉTÉ
VENDREDI 28 JUIN 2024 - CABOURGUn succès signé
REAL DE LOU

06 66 88 25 70 / haras.sassy@gmail.com

2^e **Ispano Bello 1'13"6** Scipion du Goutier x Namara
Jockey : M. Mottier - Entraîneur : M. Mottier3^e **Ikuro Jiel 1'13"1** Qualypso Jiel x Hiosca Jiel
Jockey : B. Rochard - Entraîneur : J. L. Dersoir4^e : Isatis des Touches - 5^e : Indice Deladou - 6^e : Imperatrice d'Elle - 7^e : Houlala Nonantais**Imperial Coglais de bout en bout**

Grand animateur, **Impérial Coglais** (**Real de Lou**) repart de plus belle dans la phase finale sous l'attaque du favori **Ispano Bello** (**Scipion du Goutier**). Il signe la bonne réduction kilométrique d'1'12"7 sur les 2.900 mètres de la piste de Meslay.

5^e | PRIX DE L'HIPPODROME DE LA BRETONNIERE

Att - 2600 m - Course E - 23 000 €

JUMEIGE DE GODREL 1'13"6



Achetée aux ventes Arqana Trot 15 000 € par Ludovic DANIELO

Cristal Money x Nigelle Witt (First de Retz)

Driver : E. Raffin - Entraîneur : E. Varin

Propriétaire : L. Daniello - Eleveur : J. Lasseur

Félicitations à tout l'entourage !
INSCRIPTIONS EN COURSVENTE D'ÉTÉ
VENDREDI 28 JUIN 2024 - CABOURG

CRISTAL MONEY

02 31 24 09 60

2^e **Joker Castiluanne 1'13"8** Carat Williams x Emma des Liards
Driver : C. Megissier - Entraîneur : C. Megissier3^e **Just de La Mortrie 1'13"9** Un Charme Fou x Beer de La Mortrie
Driver : A. Barrier - Entraîneur : S. G. Dupont4^e : Jack Tejy - 5^e : Job du Cebe - 6^e : Jasmin du Perre - 7^e : Joker du Choquel**Jumeige de Godrel établit son nouveau record**

Après une sage course d'attente, **Jumeige de Godrel** (**Cristal Money**) termine le plus vite en dehors. Elle établit

son nouveau record personnel en 1'13"6 et offre un doublé à son driver Eric Raffin.

7^e | PRIX FRANCE BLEU MAYENNE

Att - 2600 m - Course E - 20 000 €

KELLISIA GIRL 1'14"7



Un Amour d'Haufor x Pom Girl (Quadrophenio)

Driver : E. Raffin - Entraîneur : Y. Dreux

Propriétaire : Y. Dreux - Eleveur : Y. Dreux

HARAS D'HAUFOR
06 28 03 00 47

UN AMOUR D'HAUFOR

2^e **Klassica Bleue 1'14"9** Ni Ho Ped d'Ombree x Ugoline One
Driver : M. Abrivard - Entraîneur : L. Cl. Abrivard3^e **Keria Fleury 1'14"9** Uriel Speed x Erya Kalouma
Driver : P. Ph. Ploquin - Entraîneur : T. Partaix4^e : Kentia Haufor - 5^e : Kapella Fabulet - 6^e : Kelly Pretty - 7^e : Kelle Bleue**Kellisia Girl surclasse ses rivales**

Quelque peu prise de vitesse lorsque les ailes de l'autostart ont libéré les concurrentes, **Kellisia Girl** (**Un Amour d'Haufor**) est vite revenue s'installer en tête puis a contrôlé l'épreuve à sa guise. Elle permet à Eric Raffin de signer un triplé dans le tableau des pilotes et à Yves Dreux un doublé sous le double statut entraîneur et propriétaire.

8^e | PRIX DES TULIPES

Att - 2875 m - Course F - 17 500 €

LOUVE DE REVE D'OR 1'15"9



Achetée aux ventes Arqana Trot 50 000 € par Marc SASSIER

Bold Eagle x Charmeuse de Simm (Singalo)

Driver : B. Rochard - Entraîneur : M. Sassier

Propriétaire : P. Gerard - Eleveur : G. Fascella

Félicitations à tout l'entourage !
INSCRIPTIONS EN COURSVENTE D'ÉTÉ
VENDREDI 28 JUIN 2024 - CABOURG02 33 24 52 00
contact@harasdelameslerie.fr

Bold Eagle

Classique

Nouveaux Étalous 2024 :
Horace du Goutier, Instrumentaliste,
It's A Dollarmaker, Juninho Dry2^e **Lucrece Haufor 1'16"2** Un Amour d'Haufor x Fabiola Haufor
Driver : D. Bonne - Entraîneur : Ch. Bigeon3^e **Lovely du Vallon 1'16"2** Bird Parker x Perle du Vallon
Driver : F. Nivard - Entraîneur : A. Bourdais4^e : Lucia Di Jenilat - 5^e : Lovely Honey - 6^e : Lady de La Vallée - 7^e : Laurence Madrik**Louve de Rêve d'Or gagne avec des plaques**

Plaquée pour la première fois, **Louve de Rêve d'Or** (**Bold Eagle**) a produit une belle accélération finale pour s'imposer. Elle ouvre son palmarès dans la réduction kilométrique d'1'15"9. **Louve de Rêve d'Or** est une nièce de **Boccador de Simm** (Rieussec).

TOP PILOTES

Class.	Pilote	Victoires	Places
1	E. Raffin	3	0
2	F. Desmigneux	2	0
3	B. Rochard	1	2
4	J. Van Den Putte Jr .	1	1
5	D. Bonne	1	1
6	F. Ouvrie	1	1
7	R. Bot	1	0
8	A. Collette	1	0
9	L. Piton	1	0
10	G. Desprez	1	0

TOP ENTRAINEURS

Class.	Entraîneur	Victoires	Places
1	Y. Dreux	2	0
2	B. J. Crebas	2	0
3	J. L. Dersoir	1	4
4	M. Sassier	1	1
5	Ch. Bigeon	1	1
6	W. Nimczyk	1	0
7	N. Jaulneau	1	0
8	J. Van Den Putte Jr .	1	0
9	A. Ledoyen	1	0
10	E. Varin	1	0

TOP ETALONS

Class.	Étalon	Victoires	Places
1	Un Amour d'Haufor	3	1
2	Quaker Jet	1	2
3	Uriel Speed	1	1
4	Face Time Bourbon	1	1
5	Ready Cash	1	0
6	Real de Lou	1	0
7	Django Riff	1	0
8	Cristal Money	1	0
9	Severino	1	0
10	Ti Punch River	1	0

ILS ONT AMÉLIORÉ LEUR RECORD

PRIX COURTOIS	
Loustic du Perre (Otello Pierji)	1'16"6 (1'18"2)
Lemon de La Vallee (Booster Winner)	1'17" (1'18"8)
Lasko des Brousses (Quaker Jet)	1'17" (1'19"6)
PRIX DE GOVERNADOR	
Legacy Jiel (Face Time Bourbon)	1'18"8 (1'18"9)
Lovely Gazelle (Rolling d'Heripre)	1'19"1 (1'19"6)
PRIX DES COLOMBES	
Jabiru Boy (Severino)	1'14"7 (1'16"8)
J'Adore Celeste (Quickly Paris)	1'15"1 (1'15"2)
PRIX DE RIQUEWIHR	
Kaporal du Houssel (Detroit Castelets)	1'16"5 (1'18"7)
Kaki de Val (Un Amour d'Haufor)	1'16"7 (1'18"7)
Kala Di Volpe (Beau Gamin)	1'17"1 (1'17"6)
PRIX DES BENEVOLES	
Ispano Bello (Scipion du Goutier)	1'13"6 (1'14"2)
PRIX DE L'HIPPODROME DE LA BRETONNIERE	
Jumeige de Godrel (Cristal Money)	1'13"6 (1'14"4)
Joker Castiluanne (Carat Williams)	1'13"8 (1'15"3)
Just de La Mortrie (Un Charme Fou)	1'13"9 (1'15"7)
PRIX SEPAL	
King du Vivier (Fabulous Wood)	1'13"9 (1'16"3)
Kronos Zen (Feeling Cash)	1'14"4 (1'15")
Keep Your Love (Vaux le Vicomte)	1'14"8 (1'17"5)
Kingpin (Face Time Bourbon)	1'14"8 (1'16"1)
Kayak (Un Mec d'Heripre)	1'14"9 (1'15"9)
Korso Snob (Pacha du Pont)	1'14"9 (1'16"7)
Kolmi des Epines (Very Nice Marceaux)	1'15" (1'15"8)
Kiwi de l'Oison (Orlando Vici)	1'15"1 (1'17"4)
PRIX FRANCE BLEU MAYENNE	
Kellisia Girl (Un Amour d'Haufor)	1'14"7 (1'16"2)
Klassica Bleue (Ni Ho Ped d'Ombree)	1'14"9 (1'18"1)
Kentia Haufor (Booster Winner)	1'14"9 (1'17"3)
Kelle Bleue (Ouragan de Celland)	1'15"2 (1'15"5)
Kelly Pretty (Tucson)	1'15"2 (1'15"8)
Kristale (Tsar de Tonnerre)	1'15"3 (1'16"1)
PRIX DES TULIPES	
Louve de Reve d'Or (Bold Eagle)	1'15"9 (1'16"5)
Lovely du Vallon (Bird Parker)	1'16"2 (1'17")
Lucia Di Jenilat (Tucson)	1'16"2 (1'19"1)
Lovely Honey (Saxo de Vandel)	1'16"3 (1'18"6)
Laurence Madrik (Face Time Bourbon)	1'16"8 (1'17"7)
Lady Planchette (Fabriz du Gite)	1'18"1 (1'18"9)

HURRICANE CARTER POUR UNE 12ÈME VICTOIRE CONSÉCUTIVE

Le vent du succès souffle sur la carrière de ce protégé de Séverine Raimond. **HURRICANE CARTER** (Be Loved) ne cesse de repousser les limites d'une exceptionnelle série victorieuse entamée en mai 2022. Deux ans marqués par trois interruptions de carrière (295 jours, 69 jours et 198 jours) mais toujours ponctuées par des succès lors des retours de ce trotteur aussi élégant que puissant. Il sera l'attraction de cette réunion de vendredi à Vincennes, dès l'ouverture de celle-ci dans le Prix Dejanira (course 1).



Le puissant Hurricane Carter

KIKA JOSSELYN, POUR ENCHAÎNER

Tout n'avait pas été simple pour elle le 30 avril dernier (Benjamin Rochard son driver concédant même ne pas avoir menée une très bonne course pour reprendre ses dires) mais **KIKA JOSSELYN** (Prodigious) avait su tout de même ouvrir son palmarès parisien. Un peu plus de deux semaines plus tard, elle va tenter de doubler la mise dans le Prix Marne Beauté (course 2) face à une opposition analogue. Rappelons-nous alors des propos de son driver après sa victoire : "Si elle reste dans les mêmes dispositions les prochaines semaines, elle devrait confirmer sans problème."

UN TRIDENT LEBLANC

Avec trois candidats au départ du Prix du Bois Baltard (course 7), **KATINKA AIMEF** (Singalo), **KONDOR** (Fabulous Wood) et **JUS DE FRUIT** (Love You), Franck Leblanc semble particulièrement bien équipé pour l'emporter voire même de truster le podium. Sur la route de son équipe se dressera en priorité **JAG MAHCATH** (Kenor de Cossé), confié au numéro 1 des jockeys montés en 2024 : Mathieu Mottier.

HEURISTIQUE CHANGE D'EXERCICE

Lauréate de ses trois dernières courses, toutes sur les 2.700m de la grande piste de Vincennes, **HEURISTIQUE** (Very Nice Marceaux) tente ce vendredi la passe de quatre dans le Prix Plaisance Marie (course 5). Si la qualité de l'engagement est réelle (elle sera la plus riche du lot), la protégée de Jean-Philippe Raffegau devra en revanche s'adapter à une donnée différente : il n'y aura cette fois que 2.175m à couvrir. Pour gagner, il lui faudra donc gommer son petit défaut d'un départ parfois lent.



Heuristique et Paul Ploquin

L'ENGAGEMENT EN OR D'INDUS VAL

Sur le papier, c'est un bien joli cadeau que fait Jean-Marc Chainoux en confiant son bon **INDUS VAL** (Booster Winner) à l'expérimenté driver amateur Sven Hoste. Le 6 ans est en effet dans une forme resplendissante comme le prouvent ses trois dernières victoires consécutives en professionnels et il fait face ici à un engagement en or massif à 365€ du plafond des gains dans le Prix Folmahaut (course 8). Reste désormais à transformer entre les poteaux ! Si tel est le cas, Sven Hoste remporterait sa 100ème course en France.

HARLEY GEMA POUR SURFER LA VAGUE SASSIER

Un partant sur quatre a fini dans les trois premiers en 2024 dans l'écurie de Marc Sassier et trente-quatre d'entre eux ont gagné une course. Ce vendredi soir, l'écurie mayennaise n'aura qu'un partant pour continuer de maintenir ces statistiques flatteuses : **HARLEY GEMA** (Bold Eagle). Elle sera au départ du Prix de Nogent (course 4), le Quinté+ du jour, et constitue sans doute une base solide pour les parieurs.

RETROUVEZ NOS INDEX EXCLUSIFS DES **ENTRAÎNEURS** POUR LES COURSES DE DEMAIN

WWW.PROVINCE-COURSES.FR



AU PROGRAMME

LAVAL

C1 - 18H40 (9 COURSES)

MARSEILLE (A BORELY)

C1 - 11H43 (8 COURSES)

TOULOUSE

C1 - 18H30 (8 COURSES)

VINCENNES

C1 - 18H23 (8 COURSES)

DIFFUSION



Q quatre réunions à l'affiche ce vendredi, dont deux Premium, à Marseille-Borély et Vincennes. Au total, 458 concurrents seront à l'oeuvre sur les quatre pistes. La réunion mayennaise de Laval réunira à elle seule 134 candidats, dans un programme qui propose neuf courses.

Huit éléments de 3 ans effectueront leurs premiers pas en compétition ce vendredi : six à Laval dans le cadre de trois courses différentes et deux à Toulouse dans l'épreuve d'ouverture. Parmi eux, **Louviars** (Niky), qualifié au Mans en 1'19"4 en juillet dernier, se présentera avec le statut d'étoilé de Province Courses l'Hebdo. Il sera en lice à Laval dans le Prix des Jacinthes (8ème course).

Retrouvez les points à retenir de la réunion parisienne en page précédente. ■

CES ÉTOILÉS PROVINCE COURSES DÉBUTENT

Ils sont inédits et ont tapé dans l'oeil de nos spécialistes lors de leur qualification.

CHEVAL	QUALIFICATION	PREMIÈRE COURSE
LOUVIERS (804)	1'19"4 - LE MANS - 27/07/2023	C8 - LAVAL - 17/05/2024 ★

ON JOUE QUOI ?

S'il y avait un cheval à jouer par réunion (premium et CSI), on jouerait celui-ci !

CHEVAL	HIPPODROME	COURSE	HEURE
FONZY D'HERIPRE (805)	MARSEILLE (A BORELY)	PRIX DE MARIGNANE (C8)	15H42
DE GAULLE GRIF (313)	VINCENNES	PRIX LES VISELETS (PRIX ARA) (C3)	19H33
HUGO THE BOSS (708)	TOULOUSE	PRIX PASSEPORT (C7)	21H30
LOUVIERS (804)	LAVAL	PRIX DES JACINTHES (C8)	22H10



RETROUVEZ NOS INDEX EXCLUSIFS DES **ÉTALONS** POUR LES COURSES DE DEMAIN

WWW.PROVINCE-COURSES.FR

DIFFUSION :  

1 PX DE SISTERON - (11H43)

Premium - Monté - (C) - 39 000 € - 3000m

1. INITIALE CASTELETS		Ch. Bouteiller
2. HELLO DE LIGNY		N. Henry
3. GOLO KANTE		Q. Seguin
4. GADGET DU GADE		C.E. Lemaire
5. GOUPIL D'ARDENNES		Laetitia Gout
6. GO OR NOT		E. Callier
7. DICK DES MALBERAUX		T. Mathias-Maisonnette
8. ESPOIR DU RAVARY		A. Gendrot












2 PX DE SEPTEMES LES VALLONS - (12H15)

Premium - Att. - (B) - 30 000 € - 3000m

1. LADY LONDON		Y.A. Briand
2. LATINO LOVER		L. Garcia
3. LAIKA D'ESPACE		Ch. Martens
4. LEE ROCK BOND		N. Ensch
5. LET ME SIXTY ONE		J.Ch. Sorel
6. LAUTREC TURGOT		S. Stefano














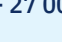




3 PX DE LA PANOUSE - (12H47)

Premium - Att. - (F) - Auto. - 25 000 € - 2300m

1. HAMILTON SEVEN		R. Mourice
2. HOLY ROMAN EMPEROR		N. Mortagne
3. HAPPY LYL		J.Ch. Feron
4. HOUPETTE ROSE		L. Lamaziere
5. HADES JULRY		J.P. Gauvin
6. HOUSTON D'ECAJEUL		D. Bekaert
7. HYSOPE DE NGANDA		S. Stefano
8. HUNMEC SOMOLLI		Y.A. Briand
9. HIPPY DE BENAC		Nicolas Germain Lefevre
10. HONEY DE TOUCHYVON		N. Mourot
11. HOUSTON TEXAS		N. Ensch









4 PX HENRI FHAL - (13H22)

Premium - Att. - (F) - 27 000 € - 3000m

1. HERCULE DU NOYER		N. Ensch
2. GHALAL DE VANDEL		K. Thonnerieux
3. HALL BLACK DREAM		S. Stefano
4. HARALD		Ch. Martens
5. HAWK SPEED		J. Uroz
6. HERMES FLAM		E. Gout
7. GANJA		A. Tomaselli
8. HERMES DU LEARD		R. Derieux
9. FLEUVE DU SABLIER		N. Mortagne
10. HERODE DU CORTA		Laurent Gout
11. HAFFIENOU		Ch. Bouteiller
12. FANTOMAS DU VAL		J.Ch. Feron
13. HABANNA		Y.A. Briand
14. HARLEQUIN		D. Bekaert
15. HOLLY DOLL		L. Lamaziere
16. HIPPOCRATE		Guillaume Lemoine
17. HIGH ROCK		R. Mourice
18. FICIMER		J.Ch. Sorel


5 PX DE MOURIES - (13H57)

Premium - Att. - (D) - Auto. - 27 000 € - 2300m

1. IBIS DE CHAHAINS		Ch. Martens
2. INSTAGRAM		D. Bekaert
3. INFERNO POURPRE		V. Cabos
4. INNOCENT DU BOURG		J.Ch. Sorel
5. IMBRIN BUROIS		J. Guelpa
6. ISIS DE POULINE		Martin Cormy
7. IAGO ROSE		L. Lamaziere
8. IMPULSE JULRY		J.P. Gauvin
9. IL VILLAGGIO		J.Ch. Feron
10. IDYLLE DE GESVRES		K. Thonnerieux
11. IBROX PARK		Y.A. Briand
12. ITALIA DRY		R. Mourice





6 PX DE SULEAUZE - (14H32)

Premium - Att. - (C) - 31 000 € - 3000m

1. JAMAIQUE TURGOT		R. Thonnerieux
2. JOB DU PERSIL		J.Ch. Sorel
3. JUST D'HERIPRE		R. Derieux
4. JEEP DES CHARRONS		D. Bekaert
5. JUST D'ERONVILLE		A. Tintillier
6. JESON BOY		Q. Chauve-Laffay
7. JAZZY DANCER		Ch. Martens
8. JOLIE DE L'AUMANCE		M. Grasset
9. JOCONDE TURGOT		Y.A. Briand
10. JUMANJI SIBEY		K. Devienne
11. JANZIBAR		N. Ensch
12. JAVANAISE TURGOT		J.Ch. Feron

7 PX DE L'ESTAQUE - (15H07)

Premium - Att. - (B) - 30 000 € - 3000m

1. KRISTAL DREAM		Y.A. Briand
2. KATIMINNIE BROUETS		Laurent Gout
3. KLASSIC DREAM		J.Ch. Feron
4. KISS ME		L. Lamaziere
5. KASH DE TAGOR		M. Grasset
6. KLIMT MERITE		J.J. Belleveaux
7. KIMBA DU NOYER		Martin Cormy
8. KOTKIE		D. Bekaert
9. KILLER QUICK		R. Derieux
10. KANSAS DE LA COUR		N. Ensch
11. KING OF CASH		Ch. Martens

8 PX DE MARIGNANE - (15H42)

Premium - Att. - (B) - Auto. - 45 000 € - 2300m

1. FLEURON D'ACADIE		D. Bekaert
2. GAZ D'OCCAGNES		M. Grasset
3. GAMBLE RIVER		Q. Chauve-Laffay
4. EOLIEN DE CHENU		Y.A. Briand
5. FONZY D'HERIPRE		N. Ensch
6. GAOTCHO JIEL		R. Mourice
7. FORBACH		J.Ch. Sorel
8. GIROLAMO		Ch. Martens
9. DIRTY LOVING		L. Fresneau
10. FEMTO DE VAUVERT		K. Devienne
11. FLORINE DE VIETTE		Martin Cormy
12. DOMINO D'AUVRECY		J. Guelpa
13. EQUIANO		N. Mourot
14. ESPOIR DU MARNY		K. Thonnerieux

1^{ÈRE} FOIS DÉFERRÉS DES 4

CHEVAL

FERRURE

HERMES DU LEARD (408)

D4

24 AU TRÔT

BY PROVINCE COURSES

ÉDITÉ PAR : TURFCOM

◆ Directeur de la publication : Fabien Cailler

◆ Rédaction en chef : Sébastien Pouteau - Willy Flambard

◆ Équipe rédactionnelle : Audrey Fournier - Michaël Bridault - Pierre Champion

◆ Conception informatique : Julien Alfandari

◆ Conception graphique : Julien Soula

◆ Infos commercialisation : Pauline Lefaucheux - plefauchoux@turfc.com.info

Nous contacter : edition@24hautrot.com

DIFFUSION : **1 PX DEJANIRA - (18H23)**

Premium - Att. - (D) - Euro. - 56 000 € - 2700m

1. HELECHO			G. Porzio
2. MUSETT AF DJUPMYRA			J.Ch. Piton
3. HURRICANE CARTER			Y. Lebourgeois
4. GARTH VADER			E. Raffin
5. GIANA DE MARZY			A. Thomas
6. GRAND PAJELO			A. Barrier
7. BITCOIND'ARC			G. Gelormini
8. DANTE GODIVA			M. Abrivard
9. GETEHI DU NOYER			F. Nivard
10. ASTRONASCENTE ZAC			D. Cinier
11. MISTER DONALD			Leo Abrivard
12. HIGOR DAIRPET			M. Mottier
13. GIGA DES PLAINES			M. Legros
14. HAVANA PARIS			B. Rochard
15. ALTASETA DEL PINO			Rene Legati

2 PX MARNE BEAUTE (PX FIDES) - (18H58)

Premium - Att. - (C) - Femelles - 46 000 € - 2700m

1. KEA DES RACQUES			A. Barrier
2. KALINE DU JOUR			A. Thomas
3. KAPUSHA MIP			H. Monthule
4. KLASSIC			M. Mottier
5. KALINE DE COSSE			F. Nivard
6. KISS ME DE NAVARY			J. Koubiche
7. KLASSICA DESBOIS			Leo Abrivard
8. KATE MESLOISE			P. Belloche
9. KIM FOREVER			M. Abrivard
10. KISS ME DOMPIERRE			F. Ouvrie
11. KIKA JOSSELYN			B. Rochard
12. KALITA D'HENINEL			J.G. Van Eeckhaute
13. KISS ME DU RUEL			A. Lherete
14. KOSY D'ERONVILLE			A. Rebeche

3 PX LES VISELETS (PX ARA) - (19H33)

Premium - Att. - (E) - Mâles - Euro.-auto. - 41 000 € - 2100m

1. SPARTAKUS			D. Cinier
2. JUST FOR FUN			M. Mottier
3. JINNOVE DAB			D. Bonne
4. JINGALO DU CHENE			Y. Lebourgeois
5. GLOBAL DUTY			F. Ouvrie
6. DRAKE			M. Abrivard
7. DONATUSS			B. Rochard
8. DAMASCO EFFESSE			E. Raffin
9. DUCA AS			A. Lamy
10. DUMA NEH D'ASTI			F. Ferrero
11. DISTILLATO			J. Lavainne
12. DJANGO HILL			M. Nimczyk
13. DE GAULLE GRIF			G. Gelormini
14. DAUPHIN JOYEUSE			P.Ph. Ploquin
15. PRESTO D'AN			K. Depuydt

4 PX DE NOGENT (PX JEAN GABIN) - (20H15)

Premium - Att. - (C) - Euro.-auto. - 68 000 € - 2100m

1. HEDE DARLING			D. Bonne
2. FEE LUCERNAISE			E. Raffin
3. FAVORI DE L'ITON			P.Y. Verva
4. IBISCUS MAN			R.Ch. Larue
5. EUSEBIO D'HERIPRE			M. Legros
6. HARLEY GEMA			B. Rochard
7. HERADAMES			A. Collette
8. FALCO DES ROCHERS			A. Lenoir
9. HUBBLE DU VIVIER			S. Ernault
10. BAHIA DEL CIRCEO			F. Nivard
11. FIROS			J.G. Van Eeckhaute
12. FILARETE DU VERGER			Ph. Daugeard
13. IALTO D'HERTALS			Y. Lebourgeois
14. ZINKO TOP			P.Ph. Ploquin
15. HELP ME WIN			M. Abrivard
16. EASY ATOUT			A. Barrier

5 PX PLAISANCE MAIRIE (PX LILACA) - (20H50)

Premium - Monté - (E) - 52 000 € - 2175m

1. HULK DU COQ			L. Jublot
2. GALOPIN DE MARTHE			P.Y. Verva
3. FAVORI JET			A. Andre
4. HETRE CHANGEEN			O. Placier
5. HANIELLE CREPIN			A. Ernault
6. GAMAY			A. Collette
7. GEORGES L'AVENTURE			M. Champenois
8. HARDI CROWN			B. Rochard
9. FASHION MAKER			E. Raffin
10. FISH DE HOUELLE			N. Perron
11. FEDER PERRINE			M. Mottier
12. HEURISTIQUE			P.Ph. Ploquin

6 PX VILLAGE (PX RHEITA) - (21H17)

Premium - Att. - (D) - Mâles - 40 000 € - 2700m

1. KAIT DES CHAMPS			F. Nivard
2. KEPSAKE MOSSA			F. Ouvrie
3. KING FROMENTRO			M. Abrivard
4. KAEPERNICK			Julien Raffestin
5. KESSERO			C. Megissier
6. KINGMAMBO BELLO			B. Rochard
7. KAMARAN MADRIK			M. Mottier
8. KOEUR DE VANILLE			Ph. Daugeard
9. KOUROU LATIN			Aurelien Desmarres
10. KILLER DE BEAULIEU			B. Rouer
11. KADOR DU MONT			P.Ph. Ploquin
12. KAISER LATAL			P. Houel
13. KRONOS JULINO			Guillaume Martin
14. KOLOSSE			Y. Lebourgeois

7 PX BOIS BALTARD (PX KLYTAEMNESTRE) - (21H44)

Premium - Monté - (C) - Euro. - 53 000 € - 2700m

1. KEY BISCAYNE			A. Barrier
2. JOLYSTAR GEDE			A. Collette
3. JAG MAHCATH			M. Mottier
4. JADE DE CASTELLE			Guillaume Martin
5. JACKPOT DU CHOQUEL			A. Andre
6. KIRCIE DE GUEZ			D. Bonne
7. JUNIOR BERDIERE			P.Ph. Ploquin
8. KATINKA AIMEF			E. Raffin
9. KONDOR			B. Rochard
10. JUS DE FRUIT			A. Lamy

8 PX FOMALHAUT - (22H09)

Premium - Att. - (F) - Amateurs - 12 000 € - 2850m

1. HONEY MONEY			S. Landemaine
2. FREGATE HAUFOR			S. Bizeul
3. GITAN DE TOUCHYVON			A.K. Rasmussen
4. ILLIMITEE			F. Ginard
5. HERMES DU CHATAULT			P. Van Pollaert
6. HACKER MESLOIS			B.Th. Marie
7. GOLDISSIME			R. Morro Pons
8. HARMONIE JO			H. Leveau
9. IPSOS DANOVER			J. Barbier
10. HEREDIA			B. Guenet
11. ISLA MUJERES			M. Trihollet
12. GAULE ROMAINE			P.M. Allais
13. GOSSIP BOY			S. Laboutique
14. FAUST LUDOIS			R. Berthelot
15. EL LOCO			F. Chapdelaine
16. INDUS VAL			S. Hoste

1ÈRE FOIS DÉFERRÉS DES 4

CHEVAL	FERRURE
KLASSIC (204)	D4
KIM FOREVER (209)	D4
DJANGO HILL (312)	D4
KAEPERNICK (604)	D4
KAISER LATAL (612)	D4